Compte-rendu de réunion
Commission Environnement – Cadre de vie
Jeudi 2 mai 2024 – 20 heures 30

ORDRE DU JOUR : **- Réaménagement carrière Stref avec intervention de M. Vatbois, Directeur du site.**
- Aménagement de la zone humide
- Convention Cop 21 entre Métropole / commune

Présents
N. Portail, Présidente de la Commission
J. Delalandre – Maire
J. Lemoine, Conseiller Municipal
P. Tiphagne Conseiller Municipal
W. Penna, Conseiller Municipal

Membres extérieurs
D. Faucherre
J. Grédé
D. Duparc
G. Portail

***Absentes excusées** : S. Rouquette, J. Vatey, Maires Adjoints.*

Intervenant extérieur : M. Vatbois, Directeur du site, M. Stref B., Responsable d'exploitation
Invité : M. Le Ru Jean-René.

1) Présentation par M. Vatbois du déroulé de fin d'exploitation, prévue au 31.12.2024.
→ Fin des stocks en fin d'année
→ Démantèlement
↳ Rendre le site d'installation propre

2) Plusieurs points sont détaillés :
- Définition de la garantie financière.
- Restitution à la commune de certains éléments : terrains pour partie en eau et 2 bâtiments
- Projection des possibilités de réaménagement et mise en avant de la sécurité et des obligations (Natura 2000, ZPS, ZNIEFF) qui y sont liées (berges du lac et ballastière). Reprise comme base de travail, le plan précédemment validé en 2012. Celui-ci devra être validé par les autorités compétentes sous 4/5 mois.
  Idéalement, début des travaux, début octobre.

3) Sont validés pour le réaménagement du pourtour du lac :
- Simplification au maximum l'entretien à venir
- Conservation des usages existants
- Préservation du milieu naturel
- Cheminement piétonnier

4) Idées de réaménagement autour du lac :
- Pentes douces
- Alignement d'arbres tétard le long de la route (Attention à la nature du sol)
- Sol ballastière à laisser ainsi si pose de panneaux photovoltaïques, sinon recouvrir de terre végétale. M. le Maire présente aux membres la SEM ASER, société d'économie mixte Axe Seine Énergies Renouvelables, qui est mise à disposition des territoires pour faciliter et accélérer le déploiement des énergies renouvelables. Son directeur est venu en mairie la semaine passée pour expliquer aux élus présents l'objectif de création de cette SEM et ce qu'elle peut apporter sur la friche industrielle en devenir.

- Bassins de décantation, réfléchir à l’aménagement autour
- Ouverture entre les 2 lacs impossible selon la société Stref : route refaite et comblement sous route
- Réflexion d’une déambulation mesurée sur la partie du marais
- Estacade sur Seine, contacts pris par M. Vatbois, des élus de la métropole pour savoir s’ils sont intéressés (tourisme).

Les 2 autres points mis à l'ordre du jour sont reportés aux réunions à venir.

Séance levée à 22 h 30.